

Rennes, le 07 janvier 2019

ILLE-ET-VILAINE



**Comté Départemental d'Équitation**  
Maison Départementale des Sports - Équitation  
13 bis av. de Cucillé 35 065 Rennes cedex  
☎ 02 99 85 54 18 - [cde35@wanadoo.fr](mailto:cde35@wanadoo.fr)  
<http://www.cde35.ffe.com/>

A Madame, Monsieur, Président(e)  
ou Dirigeant(e) d'un groupement équestre,  
membre de l'Assemblée Générale

Madame, Monsieur,

Les adhérents électeurs du CDE d'Ille-et-Vilaine sont conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire pour voter, soit par correspondance, soit sur place le :

**Mardi 05 février 2019 à 10h00 à la Maison des Sports de Rennes (salle 3).**

A l'ordre du jour :

- Allocution du Président
- Présentation du rapport moral (d'activité), présentation du rapport financier et budget prévisionnel.
- Questions diverses
- Proclamations des résultats des votes

Tous ces documents sont téléchargeables sur le site internet du CDE 35 : <http://www.cde35.ffe.com/>

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, la prochaine assemblée générale aura lieu le 12 février à 10h au siège du CDE d'Ille-et-Vilaine à Rennes.

Nous comptons cependant, de préférence, sur votre participation.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Sébastien COUTURIER,  
Président du CDE 35